



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : risques naturels

Question écrite n° 3209

Texte de la question

M Auguste Legros appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs sur la situation très critique créée à la Réunion par un gigantesque incendie qui ravage depuis plusieurs jours les pentes boisées de l'île. Cet incendie qui menace directement l'environnement et les cultures réunionnais fait suite à une situation de sécheresse qui sévit dans plusieurs régions de l'île. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend proposer et prendre pour prévenir une détérioration rapide et irréversible de la situation et une répétition d'une telle catastrophe dans l'avenir.

Texte de la réponse

Reponse. - L'incendie qui vient de ravager une partie importante de l'île de la Réunion a pris naissance et s'est développé à la faveur de conditions météorologiques extrêmement rares. Malgré les moyens exceptionnels mis en œuvre face à cette situation, le bilan des surfaces brûlées est lourd. Cet incendie a mis en lumière un constat déjà fait en France métropolitaine méditerranéenne : les équipements de terrain n'arrêtent pas, par leur seule présence, un incendie de forêt. Des pare-feu avaient certes été mis en place. Mais ils doivent être utilisés par les intervenants dès le début de l'incendie : c'est l'utilisation cohérente des divers moyens de prévention, prévision et lutte, qui doit être mise en œuvre. Se pose ensuite la question de la reconstitution. S'agissant de forêts départementales et domaniales, celle-ci devrait être singulièrement facilitée.

Données clés

Auteur : [M. Legros Auguste](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3209

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : prévention des risques technologiques et naturels majeurs

Ministère attributaire : prévention des risques technologiques et naturels majeurs

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2727